

## COMMENT REMETTRE A JOUR MA CARTE VITALE ?

Écrit par Dr Lapeyre - Mis à jour Samedi, 18 Décembre 2010 15:19

---



La sécurité sociale vous a envoyé un papier vous demandant de mettre à jour votre carte vitale mais vous ne savez pas comment faire ?

Parlez-en à votre pharmacien. Il est en mesure de répondre à toutes vos questions et pourra mettre à jour votre carte. En effet, **les pharmacies disposent d'une borne de mise à jour de la carte vitale.** C'est une solution pratique et rapide pour l'actualiser ou consulter vos droits. Ainsi, vous n'avez pas besoin de vous rendre dans votre caisse de sécurité sociale ni de l'envoyer par courrier.

### Pourquoi mettre à jour votre carte vitale?

Votre carte vitale doit être à jour. Elle doit refléter à tout moment votre situation d'assuré social pour pouvoir bénéficier de soins sans retarder vos remboursements. Ainsi, vous n'avez plus de feuilles de soins à remplir ni de papiers à envoyer, tout se fait informatiquement.

### Quand mettre à jour votre carte?

Vous devez mettre à jour votre carte vitale pour tous les événements entraînant un changement de situation personnelle ou professionnelle (mariage, naissance, décès, changement ou perte d'emploi ...). Pour cela, vous devez en informer votre caisse de sécurité sociale en lui adressant tous les justificatifs relatifs à votre changement de situation. Il vous suffira ensuite de la mettre à jour chez votre pharmacien.